

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 7 DECEMBRE 1979 - N°1010

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Le maire de Naplouse libéré

Trois semaines de manifestations et de grèves générales en Cisjordanie auront permis la libération de Bassam Shaka, maire de Naplouse menacé d'expulsion par les autorités sionistes. Dans un communiqué, l'agence palestinienne Wafa salue la libération du maire de Naplouse comme une preuve de la «détermination» des habitants des territoires occupés à lutter contre le projet d'auto-administration.

LIRE EN PAGE 8

E. Maire : la gauche battue en 1981

Le secrétaire-général de la CFDT a déclaré que quels que soient le ou les candidats de la gauche, l'échec aux prochaines élections présidentielles est certain. Il a même ajouté : «Qu'un président de gauche élu dans ces conditions, ce serait encore l'échec» qu'il explique par : «L'absence de dynamisme, de perspective politique d'union, de confiance du peuple». Edmond Maire a plaidé pour une «régénération en profondeur des forces de gauche».

Clérieux : nouvelle explosion à l'usine de la peur

Trois ans après l'explosion du 9 avril 1976 où six ouvrières avaient été assassinées au nom du profit, les conditions de sécurité ne se sont guère améliorées dans l'usine de cartouches MGM de Clérieux (Drôme). Mercredi, une nouvelle explosion s'est produite, blessant grièvement une ouvrière qui a dû être amputée d'un bras, et choquant trois autres ouvrières.

LIRE EN PAGE 5

Accord des Neuf sur l'espace judiciaire européen

L'EUROPE DE LA REPRESSION



Avant même sa signature officielle, ce traité fut mis en œuvre avec les extraditions de, Croissant, Piperno, Pace.

LIRE EN PAGE 2

Trust Alsthom

SAFT (Alès) :
59^e jour de grève

LES FEMMES
DE GREVISTES
PASSENT
A L'OFFENSIVE

LIRE EN PAGE 8

L'ASSEMBLEE NATIONALE DISCUTE EN DOUCE LA LOI BONNET

Finalement, ce mardi après-midi, l'Assemblée nationale devait discuter du projet de loi Bonnet qui prévoit des expulsions massives de travailleurs immigrés sous divers prétextes, en particulier celui de «trouble à l'ordre public» dont l'appréciation arbitraire menace les travailleurs qui manifesteront, feront grève...

La confusion actuelle des débats parlementaires avec la guerre pré-électorale que se livrent les deux tendances de la droite a pour conséquence immédiate de faire passer en douce, entre une polémique sur l'article 49 et des motions de censure, une loi scélérate dont l'application aura de graves conséquences sur les travailleurs.

La journée d'étude de lundi 26 novembre à l'université de Vincennes

Une journée d'étude sur l'Iran, s'est tenue le lundi 26 novembre, à l'université de Paris VIII-Vincennes, organisée par le secteur de recherche ethno-société. Dès le début du colloque, les organisateurs donnaient le ton : il s'agissait pour eux d'apporter leur contribution, dans leur domaine et avec les moyens dont ils disposent, à la dénonciation d'une campagne de dénigrement systématique de la lutte du peuple iranien. S'ils ne prétendaient pas apporter des réponses à toutes les questions posées actuellement par la situation iranienne, leurs travaux sur les conditions historiques du mouvement anti-impérialiste iranien, sur l'économie et en particulier la «révolution blanche» du Shah ainsi que l'exposé sur l'islam (voir notre édition d'hier) puis le débat, auront permis d'éclairer un certain nombre de questions.

Les exposés et le débat consacrés aux questions économiques ont abordé

notamment la «révolution blanche» et ses conséquences (avec M. Digard, chercheur au CNRS), l'économie et les classes sociales (avec Paul Vieille), l'industrialisation (avec Mlle Homa Youni). Ils ont mis l'accent en particulier sur la nécessité d'entreprendre un autre type de réforme agraire pour assurer les besoins de consommation du pays. Le débat a abordé des questions comme le caractère féodal ou non de l'agriculture iranienne, avant la «révolution blanche», les diverses conséquences de celle-ci, et la base de classe de la révolution qui a renversé le Shah, questions dont la clarification est importante pour une meilleure compréhension de l'évolution de la situation. Nous rapportons ici quelques aperçus de ces débats.

Frank ROUSSEL

Débat sur les réalités économiques et sociales

IRAN : SURMONTER L'HERITAGE LAISSE PAR LE SHAH

Dans son exposé sur la «révolution blanche» du Shah et ses conséquences, M. Digard, chercheur du CNRS, a rappelé la dépendance croissante, ces dernières années, de l'Iran à l'égard de l'étranger (surtout USA) pour la fourniture de ses produits alimentaires et les profonds bouleversements entraînés par la «révolution blanche» qui a accéléré l'exode rural jusqu'à déplacer la masse de la population iranienne de la campagne vers les villes. Il a ensuite énuméré les différentes étapes de la réforme agraire du Shah. Si, avant cette réforme, 37 grandes familles possédaient plus de 60 % des terres, avec la réforme, seulement 100 000 familles ont obtenu des terres, pour une population rurale de 16 millions de personnes, encore qu'une partie de la paysannerie qui s'est vue confier des petites parcelles a finalement dû s'exiler à son tour. S'endettant auprès des banques, des coopératives (formées pour l'achat des tracteurs et machines agricoles), ne pouvant rembourser les crédits, les petits paysans étaient contraints au recours à l'usure, puis à la vente de leur récolte d'avance et d'une partie ou de la totalité de leurs terres. Les usuriers étaient très puissants : en 1966, 65 % des prêts accordés aux paysans l'étaient par des usuriers. Ainsi, beaucoup de paysans, ne pouvant pas tenir leurs engagements, ont dû quitter leurs terres, abandonnant la campagne pour la ville et accroissant ainsi d'autant la population urbaine en fournissant une main d'œuvre bon marché dans les usines ou en accroissant la masse des sans-travail.

La disparition du féodalisme

Pour M. Digard, une autre conséquence de la «révolution blanche» a consisté dans la re-conversion des anciens propriétaires féodaux, dans la mesure où un des aspects de cette «révolution» était de remettre en cause les structures agraires féodales.

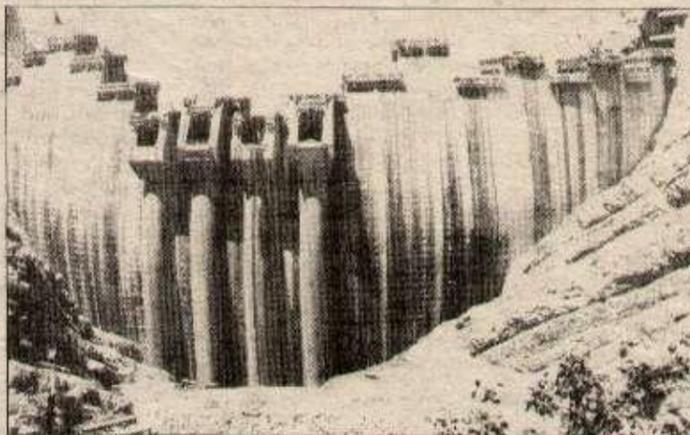
Si certains de ces propriétaires ont pu maintenir leurs domaines en les répartissant sous divers noms pour ne pas dépasser la limite de surface fixée par le

gouvernement, la plupart d'entre eux ont préféré réinvestir dans l'industrie, en particulier l'agro-alimentaire qui s'est développé par la pénétration du capitalisme à la campagne. La caractérisation en terme de «féodal» pour désigner l'économie iranienne d'avant la «révolution blanche» a donné lieu à un débat. Elle a été remise en cause par certains, pour qui le fait qu'un Etat moderne et centralisé était déjà constitué en Iran, rend difficile de parler de féodalisme au sens propre du terme, même si un mode de production féodal subsistait dans certaines régions de l'Iran. Quoiqu'il en soit, la structure agraire a subi de profonds bouleversements à la suite de la «révolution blanche», par l'élimination des modes de production archaïques mais aussi d'un grand nombre de petits paysans, et la constitution d'une nouvelle couche de propriétaires.

Gonflement des importations

En 1976, la part du pétrole dans le PNB de l'Iran atteint 49 %. Cet argent sera très faiblement redistribué dans le secteur agricole, sauf dans certains projets comme la construction de barrages. La priorité sera donnée aux aménagements gigantesques qui absorberont dans l'agriculture 90 % du budget, le secteur agricole non capitaliste (exploitations traditionnelles, non modernisées, sans lien avec l'agro-business), ne recevant que la part du pauvre. La réforme agraire s'est finalement soldée par un accroissement des importations agro-alimentaires de 10 % par an (de 57 % pour la seule année 1977). Tandis que l'Iran produit des fraises, des glaïeuls destinés à l'exportation, on procède à des importations massives de blé.

L'exode rural, qui vient alimenter les bidonvilles situés à la périphérie des villes constituera un premier lien entre prolétariat des villes et des campagnes dont le mécontentement s'accroît. Tandis que 70 % des salaires iraniens sont alors de 15 F par jour, ce qui constitue officiellement le minimum pour reproduire sa force de travail, le développement de la consommation ne



Le barrage de Karun, construit par la société française SASER. La modernisation de l'agriculture, incluant l'édification de grands ouvrages hydrauliques, s'est accompagnée dans le cadre de la «révolution blanche» d'un exode rural massif et d'une dépendance alimentaire croissante vis-à-vis de l'étranger.

bénéficier qu'à une mince couche de la population.

La base de classe de l'opposition au Shah

Dans son exposé intitulé «Rapports économiques et classes sociales», l'économiste Paul Vieille s'est efforcé d'analyser les facteurs économiques et politiques qui ont amené la révolution iranienne. La réforme agraire, dit-il, n'a pas bénéficié aux paysans. D'autre part, la classe moyenne du bazar s'estime lésée par les grands commerçants du bazar qui bénéficient des faveurs de la cour. Leur mécontentement ira jusqu'à prendre une part active dans la révolution (en particulier par leur soutien financier aux religieux). A partir de 1975-1976 - estime Paul Vieille, on assiste à une crise généralisée du système. L'inflation atteint 30 % minimum. Face au mécontentement général, le Shah s'appuyera une fois de plus sur la répression. Mais il devra s'incliner devant la participation de la masse des exclus des grandes villes à la révolution. A la question : quelle classe sociale a été le moteur de la révolution iranienne ? Paul Vieille répond que le groupe qui constitue les jeunes dans leur ensemble (ouvriers, chômeurs, étudiants) a constitué la «minorité agissante de la révolution», les religieux ayant l'hégémonie à l'intérieur du mouvement. De

nombreuses interventions dans le débat souligneront les limites de cette thèse : outre le fait que ni la jeunesse, ni le clergé ne constituent une classe en soi, d'autres problèmes se posent. Certains ont parlé d'une révolution pluriclassiste où se retrouvent côte à côte dans une alliance tactique pour le renversement du Shah, la petite et moyenne bourgeoisie du bazar, la classe ouvrière et les anciens paysans exilés vers les villes. Et la bourgeoisie nationale (dont l'existence est contestée par certains) a-t-elle rallié la révolution ? Certaines couches de la bourgeoisie s'appuyant sur d'autres impérialismes que l'impérialisme US n'avaient-elles pas également intérêt à la chute du Shah ?

Le débat principal a tourné ainsi autour d'une tentative de définition de la base de classe de la révolution iranienne. Un intervenant a parlé de rôle dirigeant de la classe ouvrière qui, par les grèves de plusieurs mois, aurait paralysé le régime et contribué de manière décisive à faire pencher la balance en faveur du mouvement populaire. D'autres ont objecté à cet argument, que les ouvriers n'agissaient pas alors en tant que classe, que la classe ouvrière n'a pas eu, dans la lutte contre le Shah, de représentation autonome, ne disposant pas d'un parti. Les ouvriers, disent-ils, comme les employés, les étudiants et les partisans du bazar participaient aux manifestations sous la bannière de l'Islam.

La disparition des tribus nomades et la réduction du cheptel

Les intervenants ont noté comment à travers la remise en cause de modes de production archaïques, des mesures nuisibles à la conservation de la production des biens de subsistance avaient été prises.

La pénétration capitaliste par l'agro-industrie dans les campagnes s'est accompagnée d'une destruction des méthodes traditionnelles d'élevage qu'assuraient les tribus nomades. Ainsi la réforme agraire du Shah a entrepris une sédentarisation accélérée des nomades qui représentaient 10 % de la population et fournissaient dans les années 50, 60 % du bétail de l'Iran. Toute une série de mesures ont abouti à une rapide détribalisation (confiscation de leurs terres avec la nationalisation des pâturages, le versement d'un impôt à l'Etat pour leur utilisation) mais, sans assurer une production suffisante par ailleurs. Ces mesures, telles qu'elles ont été réalisées ont provoqué, en fait, une importante diminution de la surface des pâturages, leur dégradation et en quelques années un déficit en viande.

Les schémas trop simplistes

Une question abordée par Melle Homayouni dans son exposé aurait mérité de plus amples développements : elle posait le problème de ne pas présenter de manière trop simpliste l'économie iranienne sous le Shah comme entièrement dépendante des Américains. En précisant que l'Iran disposait alors d'une certaine marge de manœuvre et pouvait parfois s'opposer aux Etats-Unis, en particulier dans le domaine de pétrole où l'Iran joue un rôle important parmi les pays qui exigeaient avec le plus de vigueur un plus juste prix pour leurs richesses nationales. Elle devait rappeler également la façon dont l'Iran s'était opposé aux Etats-Unis par exemple pour empêcher qu'ils implantent des bases de missiles à proximité de la frontière soviéto-iranienne.

Téhéran : les ouvriers journaliers attendent l'embauche du matin. Leur nombre, grossi par l'exode rural, a pesé dans la lutte contre le Shah.



Il s'agissait pour les 1 500 sociétaires de cette plus grosse coopérative de production du monde (4 500 salariés) de se prononcer sur l'avenir de l'entreprise. En effet, suite à l'accélération du programme d'automatisation des centraux téléphoniques par le gouvernement en 1975, l'AOIP connaissait des difficultés pour se reconverter. C'est ce moment-là qui fut choisi par l'Etat et les trusts Thomson et CGE pour éliminer l'AOIP du marché de la téléphonie. (15 % des centraux) et se partager les parties les plus rentables. Un plan de démantèlement soigneusement concocté dans les couloirs de l'administration qui ne prévoyait pas de licenciements sur le papier (!) était rendu public au mois d'octobre.

Cependant les promesses officielles de garantie d'emploi et des avantages acquis ne trompaient guère une grande partie des travailleurs qui de plus ne tenaient pas particulièrement à être dévorés par Thomson et Cit Alcatel dont la politique rétrograde est bien connue. Il y a eu dès le début de l'année 1979 un mouvement de lutte. Toutes les entreprises de l'AOIP (deux en Bretagne avec Guingamp et Morlaix, une à Ivry, une à Paris et une à Béziers), manifestèrent leur inquiétude puis leur opposition à cette attaque. Toutefois l'administration joua le secret des cabinets et les divisions naturelles de la coopérative. Elle fit ainsi la sourde oreille aux demandes de négociation et installa un parking au ministère des PTT pour y laisser s'épuiser les nombreuses manifestations appelées par les syndicats.

LA QUESTION DES DIVISIONS

C'est que les divisions sont assez fortes dans la coopérative dont la tradition fourrière a plutôt été un frein à la conscience de classe notamment le formidable accroissement du personnel dans les années 70 a produit une nette distinction entre les sociétaires (1/3 du personnel) consacrant 5% de leur salaire

chaque mois à l'accroissement du capital de l'entreprise, et la majorité des autres salariés pour lesquels la coopérative ne présente guère de différence avec une entreprise capitaliste hormi les avantages de retraite et d'emploi. En outre, l'extension géographique de l'AOIP en Bretagne et dans le Sud de la France a distendu les liens entre le pouvoir de décision et le travail productif, ce dernier étant plutôt concentré en province où se trouvent les salaires les plus bas.

LES PROBLEMES DE LA LUTTE

L'absence de résultat des luttes engagées dès 1978, leur éparpillement et les moyens trop classiques compte tenu de l'intrigue gouvernementale ont conduit à faire éclater l'unité dans l'entreprise entre la province et Paris entre les sociétaires et les non sociétaires.

Dans le même temps, les organisations syndicales (essentiellement la CGT) connaissaient une brusque perte de confiance. On vit même se constituer un groupe de sociétaires très hétérogène durant le mois d'octobre, sorte de conglomérat d'idées réformistes et de méfiance vis-à-vis des syndicats. Aussi, alors même qu'existe une majorité

LE 3^e COUP A FRAPPE POUR LES TRAVAILLEURS DE L'AOIP LE WEEK-END DERNIER

d'opposition à l'actuel plan de démantèlement, les travailleurs de l'AOIP avaient les bras attachés. Une majorité se prononça à Paris contre une occupation de l'usine voici trois semaines et cela à deux reprises, alors que dans le même temps, 400 d'entre eux allèrent bloquer le périphérique montrant par là qu'ils n'étaient pas prêts à accepter le plan de démantèlement.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES SOCIETAIRES

En province, on attendait la mise en place du

plan. Bien convaincus de l'absence de garanties de ce plan malgré tout meilleur qu'un dépôt de bilan dont les conséquences auraient été plus désastreuses encore. Or voici que le week-end dernier, l'accord entre l'AOIP Cit Alcatel et Thomson CSF n'a pas été approuvé à la majorité légale des 2/3 des sociétaires. Dans une atmosphère houleuse, le plan n'a recueilli que 791 voix, 667 sociétaires ayant voté contre. Mieux encore, le contre-plan proposé par des sociétaires a recueilli lui la majorité de 812 voix. Au comble de la confusion, le conseil d'administration a alors démission-

né, suivi de l'élection d'un nouveau conseil présidé par un responsable du groupe des sociétaires. Que va-t-il se passer maintenant? L'assemblée générale à Paris lundi matin a montré que c'est l'expectative qui domine à Paris. Là où les sociétaires sont en majorité, on attend de voir ce que va proposer la nouvelle direction et comment va réagir le gouvernement. Va-t-il laisser pousser, refuser de négocier ou provoquer un dépôt de bilan? En tout cas, il ressort que la CGT (à dominance PCF) qui a voulu jouer sur tous les tableaux à la fois, n'est plus suivie. A Evry, la

nouvelle semble plutôt avoir remobilisé le personnel en majorité ouvrier qui compte bien redémarrer la lutte. Mais l'unité avec la province qui est nécessaire est loin d'être faite.

Alors que les sociétaires de province ont voté en majorité pour le plan de l'administration, dans l'absence d'alternative, la nouvelle situation va-t-elle être l'occasion de redémarrer la lutte? En tout cas, rien ne pourra plus être comme avant. Le corporatisme des sociétaires ne s'est renforcé en réalité que devant l'incapacité des syndicats et particulièrement la CGT, à assurer une véritable démocratie ouvrière pour la prise des décisions et la proposition d'actions payantes dès le début. Ce bilan sévère se double du rejet par de nombreux travailleurs de la façon dont le PCF a voulu à tout prix en faire sa lutte, imposant par exemple ses banderoles à chaque manifestation devant les ministères. Démocratie dans la lutte, faire l'unité dans les entreprises, des propositions d'actions efficaces à la mesure de la confiance à regagner: tels sont les objectifs à remplir pendant le répit que vient d'accorder aux travailleurs de l'AOIP le vote des sociétaires, le week-end dernier.

Jean JAULIN



L'action continue contre le «présentisme» et pour les revendications (400 F mini pour tous, 40 heures, embauche des intérimaires, extension des libertés).

A Corbeil: mercredi 5, 1 229 travailleurs ont voté pour 24 heures de grève reconductibles, avec occupation contre 2 071. 1 980 ont voté pour une grève différenciée par secteur et 1 075 pour des grèves surprises. L'intersyndicale a décidé d'arrêter l'occupation et d'appeler à des grèves par secteur. La situation a donc une nouvelle fois basculé il faut bien le dire dans le sens d'une certaine démocratie qui consiste à faire décider les non-grévistes sur l'action.

Rappelons que lundi c'était les grévistes qui avaient décidé d'occuper après un vote majoritaire en assemblée. De plus, la grève par secteur a l'inconvénient de diviser les travailleurs en lutte si elle

La lutte à la SNECMA

VERS UN DEUXIEME SOUFFLE

n'est pas combinée avec des actions communes décidées en assemblée générale.

A Genevilliers, la grève de 24 heures n'a pas été revotée depuis l'entrée en force du commando de cadres lundi dernier (voir QdP n°1008): là aussi, on observe la même évolution qu'à Corbeil. Là, le syndicat CGT a orienté l'action vers des grèves par secteur avec discussion de revendications de chaque secteur en «collectif d'atelier».

A Villaroche, l'unité d'action avait régné mardi 4 décembre. Les intersyndicales s'étaient succédées au rythme infernal de quatre jours entrecoupés de suspension de séances pendant lesquelles la CGT réunissait à chaque fois sa commission exécutive. La CFDT avait décidé de ne plus céder systématiquement aux exigences de la direction du syndicat de la CGT qui veut faire voter à bulletins secrets les non

grévistes sur l'occupation. Ce vote obligatoire étant combiné avec des piquets de grève, beaucoup d'ouvriers seront séduits par cette proposition confuse.

Mais la CFDT Villaroche confirmant sa position déjà ancienne refuse tout droit aux non grévistes de décider l'action des autres... ce qui semble plus juste que la position CGT Corbeil.

Cette position inflexible a eu l'avantage positif de faire évoluer le syndicat CGT qui accepte maintenant le principe d'une assemblée souveraine pour décider en arbitrant les divergences CGT-CFDT pour sortir de l'inaction.

Un nouveau vote en assemblée générale a donc eu lieu mercredi 5 décembre sur une question CGT et quatre questions CFDT. La première question était: «Etes-vous d'accord pour consulter à bulletins secrets l'ensemble du personnel sur les trois questions suivantes (cela impli-

que le blocage de celui-ci à l'embauche).

a) l'annulation des notes T611 et T705 sur le «présentisme» et pour l'ouverture de négociations.

b) 24 heures de grève reconductibles.

c) d'autres formes d'actions»

Sur 914 votants, il y aura 534 oui, 313 non, 67 nuls.

La deuxième question était: «Ou bien êtes-vous d'accord pour que seuls les travailleurs en lutte décident en assemblée de l'action et des négociations?» Il y aura 482 oui sur cette question et 340 non, 90 nuls.

La troisième question était: «Etes-vous d'accord pour bloquer par roulement certains centres vitaux à Villaroche?» Il y aura 700 oui, 139 non, 75 nuls.

«Etes-vous d'accord», disait la quatrième question, «pour bloquer des centres vitaux extérieurs à

Villaroche pour sensibiliser l'opinion publique?» Il y a eu 505 oui à cette question 304 non et 105 nuls.

La dernière question était: «Etes-vous prêts à faire 24 heures de grève reconductibles avec occupation et piquet de grève?» Il y aura 317 oui à cette question, 523 non, 74 nuls.

La contradiction entre les questions un et deux montre que les grévistes considèrent le vote des non grévistes comme un simple vote indicatif qui ne décidera pas de l'action mais qui peut faire apparaître un soutien moral à leur action.

Espérons aussi que l'application du 3^e vote (blocage de certains centres vitaux à Villaroche) n'entraînera pas trop de désaccords intersyndicaux au risque de décourager les travailleurs.

Des travailleurs en lutte de la SNECMA, syndiqués CGT et CFDT

le quotidien du peuple

- Directeur politique..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique..... Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Comptes N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication: Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire: 56 942

● Médecin perd son procès contre *Le Matin*

Le tribunal correctionnel de Nice a relaxé mardi *Le Matin* et un de ses collaborateurs des poursuites intentées contre eux par le maire de Nice. Ce dernier s'était estimé diffamé par des articles parus en octobre 1978 et plus particulièrement par celui intitulé : «*Nice : Jacques Médecin négocie son départ*». Médecin y était accusé d'avoir essayé d'aider un promoteur à réaliser aux dépens de la mairie, une fructueuse opération. Le tribunal a aussi débouté Médecin de sa constitution de partie civile.

● Répression à la SNIAS

Cinq travailleurs de la SNIAS menacés de licenciements, neuf de mise à pied d'un mois, deux de mise à pied de 15 jours, vingt trois avertissements. C'est la réponse de la SNIAS aux revendications des travailleurs en lutte depuis début octobre pour la suppression des «bonis», du travail au rendement.

Cette provocation de la direction prend prétexte de la séquestration du responsable de l'usine, dans la soirée du 27 novembre et des «pousculades» qu'il a dû subir quand les flics sont venus le libérer.

En soutien aux sanctionnés, dès mardi matin, 2000 travailleurs de la SNIAS manifestaient dans les rues de St-Nazaire et l'après-midi, ce sont 6 000 métallos des entreprises de la ville qui protestaient contre les sanctions.

Dans les ateliers, les débrayages se poursuivent, mercredi des travailleurs qui jusque-là n'avaient pas participé au mouvement se sont joints aux actions en cours.

● PEUGEOT SOCHAUX

73 travailleurs immigrés ont été renvoyés lundi de l'usine Peugeot-Sochaux et expulsés en même temps de leur foyer.

● PECHINEY UGINE-KULMAN

La direction de Pechiney Ugine-Kulman a annoncé mercredi plus de 600 suppressions d'emplois. C'est le secteur produits chimiques qui est visé et en particulier l'usine de colorants de Villers-St-Paul.

Les suppressions d'emplois doivent être

étalées sur 2 ans et devraient être réglées par 250 départs en préretraite et 350 reclassements à l'intérieur du groupe, les licenciements sont envisagés puisque la direction explique : «*Il n'y aura pas de licenciements si les salariés acceptent les mutations*». Les syndicats envisagent des mots d'ordre de grève pour la semaine prochaine. Ils estiment que ces 600 suppressions d'emplois préparent des réductions de personnel beaucoup plus massives.

4 MOIS : 100 F
(abonnement renouvelable)

Passez vos commandes au *Quotidien du Peuple*

Quarante «unes» du *quotidien du peuple*

Prix : 50 francs + port

Guérilla du RPR

DES EMBUCHES SUR LE CHEMIN DE 1981

Rebelote à l'Assemblée nationale : deux motions de censure déposées l'une par le PS, l'autre par le PCF, devaient de nouveau être repoussées ce vendredi, et le projet gouvernemental sur la Sécurité sociale ainsi adopté par défaut. La voie dans laquelle s'est engagée le RPR inaugure probablement un nouveau mode de tension au sein de la droite.

Dans l'histoire de la V^e République, il est rare qu'un gouvernement se soit vu contraint de poser la question de confiance pour faire passer un texte. C'est très exactement la quatorzième fois depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1958 que cette procédure a été utilisée. Ce qui retient surtout l'attention, c'est que Barre ait dû y avoir recours à deux reprises en l'espace de trois semaines. Par la grâce de l'article 49 de la Constitution, le gouvernement, comme après l'épisode du budget, va faire passer son projet de loi sans que les députés RPR l'aient explicitement

voté.

Cette ambiguïté convient à la position du RPR, qui critique sans relâche la politique gouvernementale, tout en jurant ses grands dieux qu'il ne le renversera pas. Il y a malgré tout quelque chose de nouveau dans l'attitude adoptée depuis quelques semaines, dans sa volonté manifeste d'entraver par ses initiatives le fonctionnement habituel du Parlement. Car si, bien sûr, cette tactique ne menace pas l'existence du gouvernement, elle n'en prend pas moins une signification politique importante, par le caractère inhabituel de la tactique du RPR, qui cherche noise au

gouvernement sur les projets de loi qui peuvent lui donner l'occasion d'une campagne démagogique.

JUSQU'OU

Le problème qui se trouve ainsi posé à Barre n'a rien d'anodin. Même si le gouvernement ne craint pas d'être renversé, il n'en est pas moins placé dans une situation délicate s'il se trouve contraint d'engager la question de confiance sur tout projet de loi de quelque importance.

De plus, l'affaire n'est pas close, car le RPR garde en réserve une menace supplémentaire qu'il a laissé planer, celle du retrait des ministres RPR du gouvernement. Cette tactique va placer le gouvernement dans la situation inconfortable de voir sa politique désavouée de façon permanente par une partie importante des députés de la majorité. Il est permis de prévoir que,

dans les semaines qui viennent, au coup par coup, sur les différents projets de loi contestés par le RPR.

Une dernière question se pose : quel peut être, à moyen terme, le succès d'une telle tactique ? Elle poursuit, bien évidemment, la ligne générale du RPR consistant à se démarquer du gouvernement, pour ne pas porter le chapeau d'une politique impopulaire. Il n'est pas certain, toutefois, que cette politique qui s'arrête à mi-chemin, parvienne, dans la perspective des élections présidentielles, à convaincre des électeurs de gauche. Elle pourrait, en revanche, indisposer une partie de l'électorat du RPR, qui ne lui a pas donné ses voix pour qu'il entrave l'action du gouvernement.

François NOLET

Les diamants du Président

DES DEMENTIS QUI NE COUTENT PAS CHER

Près d'un mois et demi après la publication par le «*Canard Enchaîné*» d'un ordre de livraison de diamants, signé par Bokassa et adressé à Giscard, le président a opposé un démenti certes «*catégori-*

que» mais par pour autant convaincant. Et cela d'autant moins que le «*Canard*» vient de produire un nouveau document signé aussi par Bokassa et faisant état d'un autre don de diamants.

Il est bon de rappeler avec précision le «démenti» du président de la République : «*Sur la valeur de ce que j'aurais reçu comme ministre des Finances, j'oppose un démenti catégorique, et j'ajoute, méprisant*». Petite phrase qui, dans la réponse de Giscard, vient après de laborieuses explications qui ne concernent pas directement l'affaire des diamants.

Premier point, le démenti ne porte que sur la valeur des cadeaux, les diamants promis par Bokassa ne seraient donc pas si précieux que certains l'ont affirmé. Giscard ne nie pas leur existence.

Secondo, Giscard ne parle là que de ce qu'il a reçu en tant que ministre des Finances. Or, selon *Le Canard*, Bokassa a remis à cinq reprises des diamants à Giscard, trois fois au ministre et deux fois au président.

LA BIENFAISANCE DU PRÉSIDENT

Lors de son entretien télévisé, Giscard n'a pas craint d'affirmer : «*Depuis que j'exerce ma fonction, de nombreux cadeaux ont été remis à des œuvres de bienfaisance, de nombreux cadeaux ont été remis à des musées et tous les autres ont été conservés à l'Élysée*». Il ne s'agit là que des cadeaux «officiels». *Le Canard* publie la liste des dons de Giscard



Je vous ai apporté des diamants...

aux musées : pas de diamants mais un costume folklorique, un piolet d'alpiniste, un buste de Lafayette...

Quant aux dons pour les «œuvres de bienfaisance», Giscard vient d'en faire un d'importance, peu avant sa réponse à la télévision. A la mi-novembre, les prêtres des «missions africaines» ont reçu pour leur vente annuelle de charité, un don du président d'une valeur plus de trois fois supérieure à celle des offrandes présidentielles habituelles. Mais il ne s'agit que de colliers de pépites d'or. Les diamants restent toujours introuvables...

Les démentis de Giscard sont tous de la même eau, qu'il s'agisse des diamants

comme de l'intervention française en Centrafrique.

D.D.

● Encore une affaire de cadeau impérial

Le prince Napoléon Bonaparte, a offert à Giscard un collier de l'ordre de la Légion d'honneur qui a l'insigne privilégié d'avoir été porté par les deux empereurs.

Le cadeau ayant été fait devant de nombreux témoins, le Président a jugé utile de faire savoir immédiatement que le cadeau impérial serait remis au musée de la Légion d'honneur.

Les feux des pierres précieuses lui brûleraient-ils les doigts ?

Nouvelle explosion à la MGM - Clérieux MUTILEE A L'USINE DE LA PEUR

«MGM assassin» indiquait la gerbe mortuaire déposée le 1^{er} mai 1976 à l'entrée du cimetière de Clérieux, petite ville de la Drôme. Quelques jours auparavant, le 9 avril 1976, une violente explosion se produisit dans l'usine MGM de Clérieux. Une fabrique de cartouches, une usine réputée pour ses conditions de travail dangereuses, l'usine de la peur, comme l'appellent ses ouvrières. Six ouvrières

Clérieux : un village de la Drôme, entre Tain-L'Hermitage et Romans. Deux usines, une de chaussures, l'autre, une fabrique de cartouches. Celle-ci est l'annexe de la Manufacture Générale de Munitions de Valence, installée en 1973 dans ce petit village. 9 avril 1976 : il est midi, c'est l'heure du repas. La plupart des 80 ouvrières sont sorties pour manger. Seules restent 9 ouvrières. L'explosion est violente. Six ouvrières sont tuées, elles avaient à peine 20 ans. Trois autres sont grièvement blessées ou brûlées.

Lors des obsèques, plus de 5 000 travailleurs de la région se rassembleront, pour exiger justice. Les travailleurs de la MGM de Valence qui se sont mis en grève, la population du village, des ouvriers de la chaussure, des agriculteurs...

« Ici, les femmes n'ont pas d'autres choix que d'aller se faire tuer pour le SMIC » diront des travailleurs. Dans cette région ravagée par le chômage, la MGM, en installant sa nouvelle usine, trouve sans peine une main-d'œuvre à bon marché. Salaires de misère, aucune sécurité dans les différents ateliers, et un nouveau procédé de fabrication : le produit utilisé jusqu'alors pour les amorces de cartouches de chasse et des culots pour les pistolets est remplacé par du tricinat de plomb. Un explosif qui évite l'usage trop rapide des canons de fusil. Mais pas celle des vies humaines !

L'an dernier, un expert

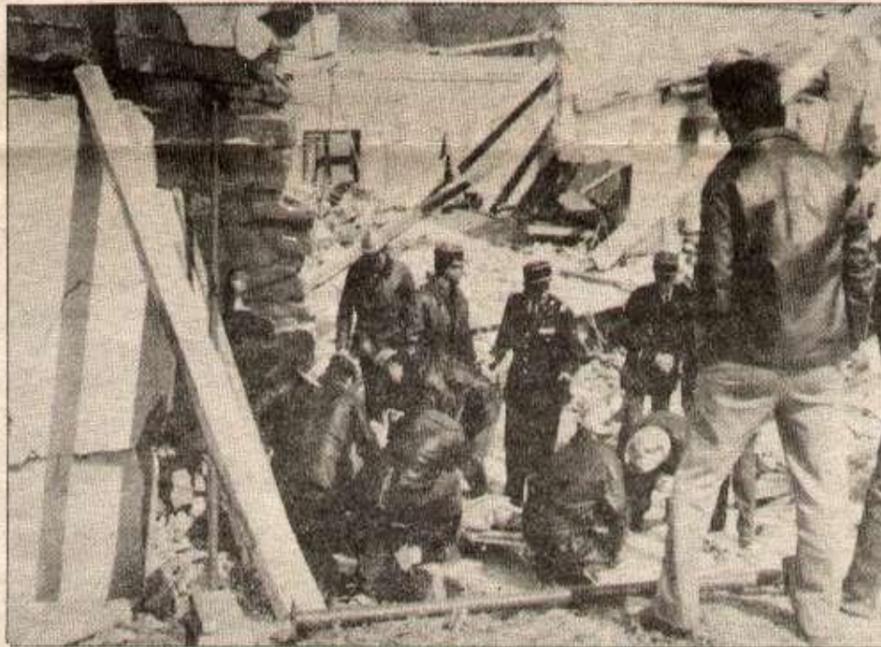
déclarait au tribunal de Valence lors du procès du PDG de la MGM : « il suffit de passer un peigne fin dans les cheveux à proximité du tricinat sec pour déclencher une explosion ». En avril 1976, après l'explosion meurtrière, la mère d'une jeune ouvrière assassinée témoignait ainsi : « Ma fille, elle faisait la cheminote, celle qui aspire. La moindre poudre qui tombe par terre, elle la ramassait tout de suite avec une éponge mouillée. La poudre, il suffit de la pousser du pied pour que tout explose. Quand ils l'ont embauchée, ils ne lui ont rien dit. Mais après, ils sont venus la voir et lui ont dit qu'elle remplaçait une dame qui s'était faite

tuée dans une explosion. Tout le temps, les ouvrières se battaient pour la sécurité. Ma fille, elle s'est toujours battue. On leur disait : « oui, plus tard, mais pour l'instant bossez ! » ».

Bossez ! Henriette Veny a 57 ans. Mère de famille. Elle travaillait sur une machine automatique de malaxage. Mais il fallait très souvent la recharger, pour aller plus vite, pour ne pas perdre de temps. Le tricinat de plomb a explosé pendant cette opération. Toujours plus vite ? Oui, car à la suite de l'explosion de 1976, des mesures pour le stockage du tricinat de plomb avaient dû être prises par la direction. Celui-ci était traité dans une at-

mosphère humide, et stocké dans une enceinte protégée. Mais « quinze jours de séchage de plus, cela entraîne une moindre rentabilité » déclarait récemment un ingénieur de l'usine. Pour la rentabilité, pour le profit, Henriette Veny a eu le bras arraché. Mutilée à vie, à cause du rendement, dans cette usine de la peur. Comme des milliers d'autres travailleurs victimes du profit capitaliste. Mais à Clérieux, l'immense colère qui s'était manifestée lors de l'assassinat des jeunes ouvrières en 1976 n'avait jamais disparu. Le combat contre l'usine de la peur, contre le tricinat de plomb continue.

Michel BERTEL



Déjà en avril 1976, 6 ouvrières étaient assassinées par la MGM

Compagnies pétrolières

ET QUELQUES MILLIARDS DE PLUS...

Côté bénéficiaire des compagnies pétrolières, les affaires marchent bien. Pas de problèmes, la cagnote s'alourdit au fil des ans, la misère ne sera pas encore là cette année. Bienheureuses compagnies pétrolières ! En ces temps incertains, difficiles, où tout s'écroule, elles savent résister au flot. Le monde est-il en crise ? Le pétrole coûte de plus en plus cher ? Il y a moyen de

faire du profit, pensent-elles. Et elles en font !

Malheureusement, les bénéficiaires sont vraiment trop importants pour être minimisés. Et cela inquiète les pétroliers : comment le public va comprendre que la crise du pétrole enrichit à ce point les compagnies ? L'image de marque va en prendre un petit coup. En pleine crise maintenir les bénéfices au ni-

veau de l'année précédente, passe encore, pourrait penser le citoyen moyen, mais de là à multiplier les profits par 7, il y a une sacrée marge... Vous ne trouvez pas ?

Car les chiffres sont éloquentes. Même le journal patronal *les Echos*, assez complaisant pour ces gens-là habituellement, reconnaît que les bénéfices des pétroliers sont « explosifs ! » Alors, oublions notre paie de 2500 F, nos difficultés de fin de mois, et les feuilles d'impôts.

Bénéfice net de la Compagnie française des Pétroles pour le premier semestre 1979 : 2215 millions

de francs, contre 309 MF en 1978. Mais soyons précis ; cela ne fait que la bagatelle de deux cent vingt et un milliards d'anciens francs ! Mais les pétroliers français ne sont pas les seuls à s'être enrichis : Exxon annonce un bénéfice net de 2,9 milliards de dollars, environ un milliard de plus que l'année dernière. Mobil lui se contente d'avoir augmenté sa caisse de 1,4 milliard de dollars. British Petroleum fait 1,2 milliard de livres sterling... Résultats exceptionnels, avouent les pétroliers, un peu gênés aux entournures. Enfin, pas trop, l'essentiel est de bien se porter, vous ne pensez pas ?

Assurance automobile

ENTRE 10 ET 48 % DE HAUSSE

Entre 10 et 48 % d'augmentation sur les assurances automobiles, c'est la constatation faite par l'Union Fédérale des Consommateurs au cours d'une enquête publiée dans « que choisir ? » ! Les compagnies arguent bien sûr de différences de garanties, de sommes très lourdes à payer pour les accidents. Il y a quand même quelque chose d'étrange...

En janvier dernier, le ministre de l'Economie libérait les prix de ce secteur, afin, paraît-il, que la concurrence joue un « rôle modérateur ». C'est parfaitement réussi.

Selon l'âge du conducteur, l'ancienneté de son permis, sa profession, sa région, sans parler des garanties, on saute du simple au triple allègement. L'UFC donne quelques exemples : un conducteur âgé de plus de vingt cinq ans, ayant plus de deux ans de permis, devra payer 1420 F pour assurer une R16 en région parisienne, 3045 F à la Parisienne de garantie, 4 681 F au groupe Drouot, et 4 818 F à l'UAP. D'autres assurances dépassent le demi-million !

Argument essentiel des compagnies pour justifier ces hausses fantaisistes, « la branche automobile est déficitaire ». Argument entendu pour d'autres hausses, mais qui ne convainc pas plus. « C'est faux, dit-on à l'UFC, comme les règlements des accidents

s'échelonnent sur plusieurs années, les compagnies font des provisions pour leurs règlements. Or celles-ci sont largement surévaluées. Le déficit est calculé sur des hypothèses de versement et non sur les sommes effectivement versées. L'UAP, par exemple, prévoyant un rapport sinistres/primés de 57% en 1974. Il n'a été en fait que de 40%. Par ailleurs, le pourcentage des sommes versées par les assurés servant à indemniser les accidents est faible : il n'atteint même pas 10% pour certaines compagnies ».

Assurance, vignette, essence qui monte sans cesse, la voiture commence à coûter les yeux de la tête, tout en restant pratiquement indispensable... Ainsi, une 4L neuve, achetée à crédit, et qui roule peu, grève un budget de 1300 F par mois, quand on compte toutes les dépenses qu'elle entraîne !

M.C.

● Une réserve d'Indiens contaminée aux USA

USA, état du Nouveau Mexique. Le 16 juillet dernier, une digue se rompit libérant un flot d'eau boueuse. Des centaines de milliers de litres d'eau radioactive ont alors inondé les terres alentour, pollué le Rio Puerco, et gravement menacé les Indiens Navajo habitant cette région.

La digue qui venait de céder clôturait un immense bassin à ciel ouvert où la compagnie United Nuclear Corporation stocke tous les déchets résultant des opérations de broyage du minerai d'uranium qu'elle extrait du sol depuis deux ans. Pendant plus de trois heures, ce sont près de 450 millions de litres qui se sont ainsi échappés. Le cours d'eau qui traverse la réserve d'Indiens est devenu radioactif. Les Indiens accusent la compagnie : elle savait qu'il y avait des fissures dans la digue, mais n'a rien dit, rien fait. Les tentatives de nettoyage qui ont commencé sont longues et difficiles. Le plus grave est que l'eau radioactive s'est infiltrée profondément dans le sol...

● EDF : opération-sourire

Electricité de France ouvre ses dossiers. Elle vient en effet de décider de publier toutes les informations techniques lorsqu'il y aura des problèmes en matière d'énergie nucléaire. Elle a donc indiqué les problèmes de réfrigérants atmosphériques des soupapes, des joints ou des défauts de soudure... Mais EDF a démenti l'existence de quelconques fissures sur la centrale de Dampierre-en-Burly.

PRECISION

Suite à un article paru dans le *Quotidien du Peuple*, la direction de la société Bourgeois-Parfumeur (Paris) précise que les parfums de cette marque ne sont pas fabriqués à l'usine Givaudan de Lyon.

Journal les Echos du 6/12/1979



Nouvelles atteintes aux libertés démocratiques...

... AU NOM DE «L'ESPACE JUDICIAIRE EUROPEEN»

Par Didier DELORME

Qu'est-ce que «l'espace judiciaire européen»? Une Europe du droit et des libertés qui viendrait flanquer l'Europe économique? Mitterrand, dans une récente interview accordée au *Monde*, ne se déclarait pas hostile à une telle extension des compétences de la communauté. L'idée en tous cas est de Giscard qui, le 6 décembre 1977, a fait connaître au conseil européen son projet de mettre en place une législation commune aux Neuf pour lutter contre le terrorisme et les «crimes de sang». La plus grave des mesures envisagées par Giscard, c'est la procédure «d'extradition automatique».

Cette proposition n'a toujours pas soulevé l'enthousiasme des autres pays : même la RFA n'y souscrit pas officiellement. En effet, fin 1979, peu de pays avaient encore fait ratifier la «convention européenne contre le terrorisme» adoptée en janvier 1977 par le Conseil de l'Europe. Or, en escamotant complètement la notion de délit politique, la proposition giscardienne dépasse très nettement le contenu de cette convention : les actes de «terrorisme» ou la complicité présumée seraient alors directement assimilés aux délits de droit commun.

Du nouveau dans l'Europe des polices

«L'espace judiciaire européen» n'a donc pas, pour le moment, de réalité légale. Cependant, depuis quelques années, la vieille Europe a renoué son arsenal répressif. Précisons d'abord que ces changements ne concernent pas que les Neuf, mais plus généralement la plupart des démocraties bourgeoises européennes. Ainsi l'Espagne dans la répression du peuple basque ; ainsi la Suisse qui, avec son projet de police fédérale, s'est mise à l'heure allemande.

Ces changements sont de trois

ordres. D'abord de nombreux pays européens ont simultanément renforcé leur pouvoir exécutif : élargissement du pouvoir de la police et affaiblissement du contrôle judiciaire... Ensuite, les Etats ont accentué la coordination de leurs politiques répressives et enfin, bon nombre de ces Etats violent leurs dispositions légales le plus souvent après avoir lancé des campagnes de presse de nature à justifier cet «illégalisme».

Renforcements parallèles des appareils répressifs

Dans son numéro spécial du printemps 1978, la revue *Actes* montre bien comment, en particulier en RFA, en Italie, en Irlande et en France, des pays européens se sont récemment dotés de nouveaux moyens de répression et dans bien des cas ont franchi les limites de leur propre légalité.

Si l'on s'en tient à l'exemple de la France, les éléments ne manquent pas.

Signalons d'abord des mesures répressives «exceptionnelles», procédures non classiques applicables à des situations présentées comme «exceptionnelles». Citons la loi «anti-casseurs» adoptée en juin 1970 qui permet d'attribuer la responsabilité d'actions collectives à des particuliers, la loi du 3/1/1971 visant la répression du trafic de drogue qui facilite l'autorisation de la garde à vue et de la perquisition, le projet de loi sur la fouille des véhicules qui en janvier 1977 a été déclaré anticonstitutionnel. Comme le signale un des rédacteurs de *Actes*, ces procédures ne viennent pas combler des lacunes de la législation, mais renforcer les dispositions légales qui, dans certaines situations, permettent d'étendre considérablement les prérogatives du pouvoir exécutif.

Plus récemment, plusieurs pro-

jets de lois qui portent atteintes aux libertés démocratiques, à leur exercice le plus banal, ont été déposés par le gouvernement : interdiction de l'affichage libre, restriction du droit de grève à la télévision (projet adopté). A ceux-là s'ajoutent les projets racistes Bonnet-Stoléru. Par l'utilisation conjointe de la loi «anti-casseurs» et de la procédure de flagrant délit, le pouvoir s'en est pris le 23 mars ou le 1^{er} mai au droit de manifester.

En RFA, les atteintes aux libertés et aux droits des travailleurs sont encore plus criantes. Les lois anti-terroristes de février 1978 élargissent considérablement les compétences de la police : contrôles et fouilles sous tous prétextes, droit de perquisition étendu à l'immeuble lorsque le lieu exact d'une personne soupçonnée de crime n'a pu être déterminé. Les interdictions professionnelles dans le secteur public, portent gravement atteinte à la liberté d'opinion. La censure sévit dans les médias comme dans l'édition : autocensure de la presse Springer (35 % des quotidiens), censure directe à la TV, criminalisation de la publication, de la diffusion ou de la détention de tout écrit «comportant l'apologie de délits liés à l'emploi de la violence», criminalisation de toute critique exercée contre la campagne d'intoxication à propos de l'enlèvement de Schleyer. Après avoir vu les droits de leur défense amenuisés, après avoir subi l'isolement dans des cellules de privation sensorielle, les membres de la Fraction Armée Rouge détenus à Stammheim ont été suicidés.

En Italie, la loi Reale, provisoire depuis quatre ans, confère plus à la police qu'à la justice des moyens de répression considérables, couvre les bavures des policiers, prive quasiment de défense les justiciables, c'est-à-dire «toute personne soupçonnée d'avoir commis un délit passible d'une peine d'au moins six mois de prison».

Les ministres de la Justice et de l'Intérieur des pays de la CEE viennent de signer mardi à Dublin une convention contre le terrorisme visant à mettre en application celle adoptée en 1977 par le conseil de l'Europe. Même si les gouvernements ne sont pas en mesure de ratifier de si tôt le texte de Dublin, la signature des Neuf marque leur volonté de tirer un trait sur le droit d'asile politique. Prenant prétexte du développement des attentats en Europe, les gouvernements de ces pays ne cessent de renforcer les liens entre leurs appareils policiers. Et si une nouvelle convention antiterroriste européenne n'a pu être signée, c'est en raison de la position «avant-gardiste» du gouvernement français. En effet, Giscard entend donner à cette collaboration pour la répression une plus grande portée : il veut l'inscrire dans le large contexte d'un «espace judiciaire européen». Qu'en est-il de cette proposition lancée par Giscard au lendemain de la scandaleuse extradition de Klaus Croissant? Les renforcements des appareils répressifs dans plusieurs pays d'Europe, la coordination grandissante entre ces appareils et notamment les extraditions de Piperno et Pace montrent qu'avant d'être défini, cet espace est mis en œuvre par les bourgeoisies européennes.



Extradition de Piperno au mépris du droit d'asile politique.

Les efforts de coordination des politiques répressives

Cette tendance à l'accroissement des dispositifs répressifs dans chaque pays s'accompagne d'une extension similaire sur le plan européen.

Le 27 janvier 77, le conseil de l'Europe a adopté une «convention sur la répression du terrorisme» qui vise à remplacer les conventions bilatérales en matière d'extradition. Cette convention nie le caractère politique à un si grand nombre d'infractions qu'on imagine mal ce qui peut encore constituer un délit politique : c'est une atteinte à la loi de 1927 qui donne de sérieuses garanties d'application, comme au droit d'asile politique.

Cette convention, alors qu'elle n'était même pas ratifiée par le parlement français, a servi à la justice française pour appuyer sa demande d'extradition de Klaus Croissant.

Deux extraditions semblables viennent d'être opérées par le gouvernement français : celle de Piperno, puis celle de Pace. Dans les deux cas, s'inspirant de l'esprit de la convention sans s'y référer à la lettre, la «justice» française n'a pas craint d'affirmer que les demandes du gouvernement italien n'ont pas «été présentées dans un but politique». Il a fallu pour cela, dans le cas de Piperno, que l'Italie reformule ses chefs d'accusation initialement maladroitement présentés, que le président de la chambre d'accusation retienne, au prix d'acrobaties juridiques, deux des 46 chefs d'accusation

lancés par les magistrats italiens.

Sans attendre que l'Espagne entre dans la CEE, la France a livré des dizaines de réfugiés basques au gouvernement espagnol : c'est le résultat de l'accord passé entre Giscard et Juan Carlos et qui tend à ne plus reconnaître le statut de réfugié politique aux militants basques.

Des Etats toujours à la recherche de nouveaux moyens de répression

En permanence, l'Etat bourgeois cherche à renforcer sa domination, à revenir sur les libertés acquises dans la lutte par les travailleurs. Face à «l'aggravation des risques», provenant aussi bien, pour le ministre de l'Intérieur, de la délinquance, du terrorisme que des conflits sociaux, ce ministre prône «un juste équilibre entre les notions de liberté et de sécurité».

Pour la sécurité des biens patronaux, l'Etat fait expulser les usines occupées. Pour la sécurité des centres des villes, Giscard menace d'interdire les manifestations. Pour la sécurité en Europe, les ministres de l'Intérieur des Neuf échangent leurs informations sur «les groupes subversifs» et organisent la coordination des polices et des justices.

La notion d'espace judiciaire européen, à défaut d'être définie légalement, constitue un moyen de pression supplémentaire de l'Etat sur la justice. Au nom de la «solidarité» avec les démocraties européennes, Giscard n'entend-il pas rendre «automatique» toute extradition ?

Signature de la Convention européenne sur la répression du terrorisme.



Retrait des forces soviétiques d'Allemagne de l'Est

UNE MANŒUVRE DE PROPAGANDE

La réunion des ministres des Affaires étrangères du Pacte de Varsovie, mercredi, a coïncidé avec une cérémonie marquant le départ d'une division blindée soviétique d'Allemagne de l'Est. Il s'agit du retrait annoncé par Brejnev le 6 octobre et destiné à faire pression sur les gouvernements occidentaux, à l'approche de la réunion de l'OTAN qui doit prendre une décision au sujet de la modernisation des missiles américains en Europe.

Rappelons que la décision du retrait soviétique concerne 1 000 chars et 20 000 hommes sur 10 000 blindés et 530 000 soldats soviétiques. C'est une mesure illusoire qui ne remet pas en cause l'accroissement du potentiel militaire soviétique en Europe qui accompagne son offensive dans le Tiers Monde. Il s'agit d'une manœuvre de propagande, coïncidant avec des menaces précises contre les pays européens s'ils acceptaient une modernisation des missiles. L'agence TASS écrivait



Le retrait d'unités soviétiques de RDA, depuis mercredi (à Wittenberg, sur la photo) ne remet nullement en cause la très forte supériorité soviétique en chars et en hommes au centre Europe. Dans le même temps, le déploiement des missiles nucléaires à moyenne portée SS 20 fournit à l'URSS une force de frappe qui menace dangereusement l'Europe occidentale. On est loin des besoins purement «défensifs» qu'évoque l'agence TASS.

mardi : «Peut-on vraiment penser que dans l'éventualité d'une décision aussi dangereuse de l'OTAN,

l'URSS resterait indifférente, sans accroître son armement ? Elle serait contrainte de prendre les me-

sures nécessaires pour assurer sa sécurité et celle de ses alliés du Pacte de Varsovie».

Le Portugal au lendemain des législatives

L'ÉCHEC DU PARTI SOCIALISTE

Pour Mario Soares, principal dirigeant du PS, «perdre une bataille ce n'est pas perdre la guerre». Certes, mais cela soulève tout de même un certain nombre de questions, dont on peut avoir un premier aperçu.

Bien que le PS reste le premier parti en pourcentage électoral et que son groupe parlementaire soit aussi important que celui de Sa Carneiro (PSD), quelques chiffres sont à signaler : le PS recule d'environ 11 % à Lisbonne, dans sa ceinture industrielle, à Setúbal... donc dans la classe ouvrière et les couches populaires. De même, il perd 10 % de ses voix dans la région de réforme agraire, l'Alentejo (au sud du pays), donc dans la paysannerie.

DES CONSÉQUENCES

Ces chiffres indiquent qu'il y a un mécontentement des couches ouvrières et populaires vis à vis des résultats de la politique que Mario Soares a appliquée car elle a consisté à leur faire payer le poids de la crise. Or, le PS portugais a de l'influence dans la classe ouvrière, la paysannerie laborieuse et la petite bourgeoisie.

Les couches moyennes ont également été touchées et ont eu tendance à se tourner vers la droite.

Une autre conséquence pour le PS, c'est que le rapport de force avec le PCP (le plus pro-soviétique des partis révisionnistes

occidentaux) n'est plus le même. En effet, la différence du point de vue électoral a sensiblement diminué : PS : 27,8 % - PCP (+ MDP) : 19 % (contre respectivement en 1976 : 34,8 % et 14,6 %), soit un rapport aujourd'hui sensiblement égal à celui qui existe en France.

Quant à l'influence directe, notamment dans les syndicats, celle du PS ne fait pas le poids par rapport à celle du PCP qui, lui, s'est appuyé surtout sur l'intersyndicale qu'il dirige. Le PCP y a même renforcé son influence ces deux ou trois dernières années, après avoir subi un sévère recul consécutif à sa tentative de putsch en novembre 1975. Si l'Union Générale des Travailleurs (UGT) est principalement contrôlée par le PS, on y trouve aussi le PSD de Sa Carneiro (principale formation de «l'alliance démocratique»). Le PSD y occupe des postes-clés et à la faveur des résultats des dernières élections, il pourrait y renforcer son influence.

Il faut voir aussi que le PS portugais n'a pas du tout la même «capacité» de «manipuler» les masses comme peut le faire le Parti travailliste en Grande-Bretagne qui dirige directement le syndicat unique et de collaboration de classe : les Trade-unions.

DES MULTIPLES RAISONS AU RECUL

Après la période de 1975 le PS a pu apparaître comme «la seule option démo-

cratique viable» aux yeux de la bourgeoisie.

La droite, quant à elle, opère aussi un retour et Soares finira par s'appuyer sur elle durant l'année 1978. Des épurations ont lieu dans l'armée contre des éléments qui ont été actifs dans le mouvement populaire du 25 avril 1974.

Le PS au pouvoir mène en parole une politique de gauche, mais différente dans la pratique. Il est traversé par des contradictions qui amènent des scissions à la fois sur sa droite et sur sa gauche. Début 1978, il trempe dans des scandales. Mais pour comprendre le pourquoi de son échec, il y a tout un ensemble de facteurs qui sont des éléments de réflexion.

Lors de la dernière campagne des législatives, le PS a cherché à la fois à battre le rappel des voix à gauche comme à droite, pour former un bloc centriste. Il demandait de lui faire confiance ! Ce qu'il proposait, c'est de rester seul au pouvoir, quitte à passer des accords avec des formations de droite ou de gauche pour faire approuver les lois qu'il voulait faire passer !

Or, parmi les facteurs qui ont conduit à sa chute, il y a une certaine «usure du pouvoir». Pendant deux ans, c'est lui qui a fait passer la politique d'austérité. Il s'est même allié, en 1978, avec le CDS qui comprend des partisans de l'époque de la dictature de Salazar et des nostalgiques du fascisme.

Il faut dire aussi qu'en février 1978, il a subi de sévères pressions internationales et notamment du fond monétaire international (FMI). Le FMI a exigé du gouvernement portugais un plan d'austérité draconien. C'était la condition pour que le gouvernement portugais obtienne de lui le prêt de 750 millions de dollars qu'il estimait nécessaire. A ce moment Soares a expliqué que «l'austérité était indispensable». Il déclarait : «Nous essaierons d'appliquer les lois sans faire appel à la force publique. Mais nous ne permettrons pas que les tensions sociales se transforment en violences».

Aujourd'hui, il est d'ailleurs accusé d'avoir été le premier à commencer à brader la réforme agraire, alors qu'il était seul au pouvoir (en 1977). C'est le gouvernement PS qui a fait envoyer la garde nationale républicaine contre les paysans. Il paye aujourd'hui sa politique anti-populaire qui se traduit par la lourde perte de voix dans la région d'Alentejo (10 %).

En juillet 1978, empêtré dans ses contradictions, Soares est contraint de démissionner. Ensuite, se présentant toujours comme un parti de gouvernement, il ne propose aucune solution à la crise gouvernementale qui dure depuis 18 mois.

Il nous faudra d'ailleurs revenir prochainement sur cette question de réforme agraire et plus en profondeur sur la politique économique menée par le PS.

Claude LEBRUN

ZIMBABWE : «Sans accord avec le Front, La guerre continue».

Répondant aux menaces britanniques de conclusion d'un accord séparé avec le régime fantôme de Muzerowa, les dirigeants du Front Patriotique du Zimbabwe, N'komo et Mugabe la question du cessez-le-feu de presse mardi. Ils ont déclaré qu'en voulant imposer un ultimatum sur la question du cessez-le-feu, le ministre britannique Carrington adoptait «une méthode malhonnête et frauduleuse». Ils ont accusé la Grande-Bretagne et Muzerowa de préparer la voie à une intervention massive de l'Afrique du Sud au Zimbabwe. Les deux dirigeants du Front Patriotique affirment dans un communiqué commun : «Un cessez-le-feu n'est pas possible sans la participation active du Front Patriotique. Le Front Patriotique est prêt, et déterminé à aboutir à une paix authentique».

COMMUNIQUE MILITAIRE DE LA ZANU

D'après un communiqué militaire de la ZANLA (armée de libération de la ZANU) publié le 30 novembre, les forces de libération ont anéanti, au cours du 3^e trimestre, environ mille soldats ennemis, abattu 9 avions, détruit 3 tanks et de nombreux véhicules militaires.

Le communiqué de l'armée de libération indique également que, ces dernières semaines, le régime rhodésien a tenté de lancer une grande offensive contre les provinces de l'Est et du Nord-Est pour reprendre les zones libérées. La ZANLA a victorieusement résisté à ces attaques, a anéanti de nombreux ennemis, détruit de grandes quantités de matériel et a saboté les communications ferroviaires et routières de l'ennemi en coopérant avec les milices populaires.

● Corée du Sud

A la veille de l'élection du successeur du dictateur Park Chung Hee, assassiné le 26 octobre dernier, on apprend que l'armée de Corée du Sud a arrêté une centaine de membres de l'opposition démocratique qui tenaient une réunion semi-clandestine, le 24 novembre, dans les locaux d'une association religieuse. Plusieurs d'entre-eux ont été brutalisés et blessés par l'armée du régime fasciste. Les participants à cette réunion qui incluait des représentants du mouvement étudiant et d'autres organisations démocratiques, demandaient que le président de la République soit élu au suffrage universel. Ils dénonçaient la prise du pouvoir par Choi Kyu Hah, unique candidat aux élections «comme un défi évident à la démocratie et une tentative pour étendre les pouvoirs de la dictature».

● Mort de Frantisek Kriegel

Frantisek Kriegel, ancien dirigeant du parti et du gouvernement tchécoslovaque jusqu'en 1968, est mort à Prague le 3 décembre. Il avait été un défenseur particulièrement déterminé de l'indépendance de son pays, étant en août 1968 le seul des dirigeants de l'époque à refuser de signer sous le contrainte un document acceptant l'occupation des troupes russes. Démi de toutes ses fonctions et persécuté par le nouveau régime, il avait été un des premiers signataires de la Charte 77. Le régime actuel a interdit toute cérémonie publique pour ses funérailles.

● PORTO-RICO

Lundi, un attentat a coûté la vie à deux «marines» américains des troupes occupant l'île de Porto-Rico, colonie américaine. C'est un autobus transportant des militaires d'une base américaine qui a été pris dans une embuscade. Cette opération revendiquée par l'«armée populaire portoricaine», fait suite à une série d'autres attentats qui marquent une renaissance du mouvement de libération de Porto-Rico ces derniers mois.

Mardi, trois organisations de guérilla ont revendiqué l'opération menée par un commando armé, contre un bâtiment

américain de la garde-côtière, au cours de laquelle cinq hommes se sont emparés de 200 000 dollars de matériel.

● URSS : ORLOV AU RÉGIME DISCIPLINAIRE

Orlov, militant pour les droits de l'homme en URSS, qui avait été condamné à sept ans de camp de travail, doit subir pendant 6 mois un «régime disciplinaire», à la suite d'une punition qui lui a été infligée. Selon sa femme, il sera détenu dans une cellule non chauffée, avec des rations alimentaires diminuées et un isolement total.

SAFT (Alès)

LES FEMMES DE GREVISTES PASSENT A L'OFFENSIVE

Dans la grève depuis le 10 octobre, les travailleurs de la SAFT continuent seuls après la reprise du travail par ceux de l'Alstom le 26 novembre. Et pour cause : les patrons de cette filiale Alstom à 85 %, refusent de leur accorder les acquis de l'Alstom. 59^e jour de grève, aujourd'hui ce n'est pas rien. Des négociations qui avancent peu, une situation difficile, la lutte sans celle de tout le trust est plus isolée, moins commentée par les médias...

On pourrait s'attendre à du découragement de la part de ceux de Tamaris, il n'en est rien au contraire, après les dernières actions des femmes de grévistes.

Vendredi 30 novembre, les femmes de grévistes ont une nouvelle fois demandé à rencontrer la direction. Et comme le patron tardait à répondre, elles ont envahi le bureau et le couloir du directeur. Les cadres, toujours aussi courageux, se sont vite enfermés dans leur bureau. Quant au directeur, blanc comme un linge, il s'est entendu dire ses quatre vérités ! Il a vite promis qu'il y aurait des négociations lundi 3. C'est pourquoi, depuis ce jour, les femmes assistent aux assemblées générales pour

s'informer du résultat des négociations.

QUELQUES CONCESSIONS DU PATRON... INSUFFISANTES

Le patron a tout de même lâché sur le 13^e mois qu'il a accordé selon les modalités du trust Alstom, et sur les congés d'ancienneté qu'il accorde selon ce que demandent les grévistes, c'est-à-dire un jour de congé d'ancienneté pour 15 ans, deux jours pour 20 ans, trois jours pour 25 ans et quatre

jours pour 30 ans d'ancienneté. D'autre part, deux jours de congés sont accordés pour les gardes d'enfants malades de moins de 10 ans. Et aussi, un jour de congé supplémentaire pour l'année 1980. Mais la direction refuse d'aborder le problème du paiement des 1 h 30 supprimées, et d'autre part n'accorde que de 15 à 30 F d'augmentation au lieu des 70 F demandés par les grévistes.

LA PRESSION DES FEMMES DE GREVISTES

C'est pour exprimer leur mécontentement et leur solidarité que plus de soixante femmes de grévistes de tous les âges ont, mardi, formé un réel piquet de grève à l'entrée de l'usine. Et les vingt-cinq cadres qui n'ont pu rentrer s'en sont retournés fort piteux. Dans de nombreux foyers, c'est la femme qui tient les cordons de la bourse, comme on dit, et

le patron comptait sans doute que celles-ci allaient faire pression sur leurs maris. En effet, elles ont fait pression sur leurs maris, mais pas dans le sens où l'attendait le directeur. Ce piquet des femmes de grévistes est une gifle cinglante que vient de recevoir ce monsieur. Pour les ouvriers, ce soutien, venu de l'intérieur même du camp des grévistes, est un encouragement chaleureux à la poursuite de la grève. Encouragement aussi, la dernière action des femmes qui, le mercredi matin, ont rencontré, avec l'Intersyndicale, le sous-préfet afin qu'il fasse pression sur la direction.

UN VOTE SIGNIFICATIF

Celle-ci vient encore de subir un échec — et de taille —. Ces jours-ci, elle faisait courir les bruits suivants : c'est l'Intersyndicale qui bloque tout, les ouvriers voudraient bien reprendre et... Mais voici le résultat du vote à bulletin secret qui a eu lieu samedi 1^{er} décembre : 719 inscrits, 607 exprimés, 533 pour la continuation de la grève, pour l'arrêt 74, soit 87,3% pour la poursuite de la grève. Et ceci ne l'oublions pas, au 54^e jour de grève.

Un tel combat exemplaire doit être soutenu fermement. C'est pourquoi la solidarité financière ne doit pas cesser.

Pour toute correspondance, écrire : Intersyndicale CGT-CFDT, SAFT Tamaris, 30 100 Alès.

Michel LOPEZ

LIBERATION DE KLAUS CROISSANT

L'avocat allemand a été libéré un mois avant la fin de sa peine, bénéficiant d'une mesure de libération anticipée comme de nombreux détenus à l'approche de Noël. Condamné à deux ans et demi de prison, sous l'accusation d'avoir fourni le moyen de communiquer à ses clients, emprisonnés membres de la fraction armée rouge, Klaus Croissant avait été extradé honteusement par le gouvernement français. Touché par une interdiction professionnelle, Klaus Croissant pourrait quitter la RFA, si toutefois on lui accorde un passeport.

Le maire de Naplouse libéré

Après plus de trois semaines, marquées par un puissant courant de solidarité de la population palestinienne des territoires occupés, Bassam Shaka a été libéré et réintégrera ses fonctions de maire de Naplouse. Les manifestations, les journées de grève de la faim qu'il avait observé pendant quinze jours ont fini par faire reculer les autorités sionistes.

Arrêté, emprisonné, sous le coup d'une mesure d'expulsion sous prétexte d'avoir justifié la résistance armée contre l'occupation sioniste en privé, Bassam Shaka a déclaré lors de sa libération : « la justice a

trionphé ». Les maires de Cisjordanie qui avaient donné leur démission dans un geste de solidarité ont décidé eux aussi de reprendre leurs fonctions. Les pressions américaines et la crainte de voir cette affaire compromettre les négociations avec l'Egypte ont dû également jouer un rôle dans le recul de Begin. L'agence palestinienne Wafa a déclaré que la libération du maire de Naplouse constitue une nouvelle « victoire » des habitants de Cisjordanie et de Gaza qui viennent de montrer leur « détermination à affronter le projet d'auto-administration ».

● Sahara

Regrettant l'absence d'une délégation marocaine à la réunion de l'OUA sur le Sahara Occidental, le président libérien Tolbert, président en exercice de l'Organisation a notamment déclaré : « Les développements survenus au Sahara Occidental ont soulevé une inquiétude de plus en plus vive... Notre préoccupation grandissante n'est pas seulement engendrée par la perte de vies humaines innocentes au Sahara Occidental comme au Maroc, mais aussi par le danger toujours présent d'une intervention de puissances étrangères à l'Afrique dont les intérêts ne coïncident guère avec ceux de l'Afrique ».

● Cambodge

Au Cambodge, les forces patriotiques de résistance à l'invasion vietnamienne ont entrepris un vaste travail de diffusion du texte de la résolution de l'ONU demandant le retrait immédiat et total des troupes vietnamiennes du Cambodge. Ce texte a été envoyé aux soldats vietnamiens sous forme de tracts pour les appeler à désertir. D'autre part, la radio du Kampuchéa Démocratique signale une manifestation de 300 cambodgiens — employés et soldats du régime fantôme — contre l'occupation, devant le quartier général de l'armée vietnamienne à Svay Rieng, le 15 novembre. Des manifestations semblables auraient eu lieu dans d'autres villes.

● Communiqué AFC-Grenoble

Jusqu'au 8 décembre : exposition-photo à la maison du tourisme à Grenoble.

Le samedi 8 décembre à Grand-Place à l'auditorium : projection d'un dessin animé : « Trouble au royaume du ciel » extrait de la légende chinoise : le roi des singes.

Salle des concerts à 15 h : montage-diapo, discussion avec des voyageurs de retour de Chine, table de presse et buffet.

A 20 h 30 le film : « Trouble au royaume du ciel ». Le film sera à nouveau présenté, le lundi 10 décembre à la MJC de Vizille, le mardi 11 décembre à Villeneuve à Grenoble (salle 150) à 20 h 30.

Le mercredi 12 décembre : au centre social Chorier-Berriat à 20 h 30.

Le jeudi 13 décembre : au foyer municipal de Corenc à Montfleury à 20 h 30, et le dimanche 16 décembre : à la MJC de Voiron place de Stalingrad à 15 h.

Participation aux frais : adulte : 7 F, enfant : 3 F AFC-Grenobles : 2 rue du Quatre-Septembre.

● LA MECQUE : 135 MORTS

Deux semaines après l'attaque de la grande mosquée à la Mecque, le ministre saoudien de l'Intérieur a révélé mardi, que l'opération avait fait 135 morts dont 75 insurgés. 170 insurgés ont été fait prisonniers et encourrent la

peine de mort. Un porte-parole de l'opposition saoudienne à Beyrouth affirme que onze rescapés ont rejoint la capitale libanaise. Selon le ministre de l'Intérieur parmi les insurgés figuraient des Egyptiens, des Yéménites (Nord et Sud) des Pakistais, des Marocains et des Koweïtiens.

21 navires et 135 chasseurs...

Ils menacent l'Iran

Les présidentielles américaines et la crise iranienne

Mardi, Carter a solennellement annoncé sa décision (attendue) d'être à nouveau candidat aux présidentielles de 1980. Il a choisi un moment où, grâce à la crise iranienne, un climat d'unité nationale est apparu provisoirement dans l'opinion publique, ce qui a fait remonter sa cote dans les sondages. Le président américain a affirmé : « Ces trois dernières années, les USA ont commencé à avancer dans une direction nouvelle, avec une meilleure orientation ». Il n'a pas précisé laquelle... Modeste, il a ajouté : « J'ai commis quelques erreurs, et j'en ai tiré les leçons ».

Son rival Kennedy, se plaçant à contre-courant de la campagne actuelle, a déclaré que le régime du Shah avait été « l'un des plus violents dans l'histoire de l'humanité ». Il s'est ainsi attiré les foudres de la Maison Blanche et des candidats républicains à la présidence, qui l'ont accusé de « mettre en danger la vie des otages ». Le *Washington Post* a, de plus, souligné l'hypocrisie du 3^e Kennedy, qui comme toutes les personnalités politiques américaines, avait d'excellentes relations avec le Shah quand celui-ci était au pouvoir...

Mise en garde soviétique contre toute intervention américaine en Iran

Dans un commentaire publié mercredi par la *Pravda*, l'URSS, tout en dénonçant la violation du droit international, constitué par la détention du personnel diplomatique de l'ambassade de Téhéran, accuse les Etats-Unis de « faire monter la tension et de transformer le litige en l'un des conflits internationaux importants de l'après-guerre ». Pour Moscou, la saisie du Conseil de Sécurité, et de la Cour internationale de la Haye par les Etats-Unis constituent une manœuvre américaine pour prétendre avoir épuisé toutes les démarches diplomatiques et pouvoir ainsi intervenir militairement en Iran en présentant « l'emploi de la force comme la seule issue ». L'URSS se prétendrait-elle le « protecteur » de l'Iran, un rôle que le peuple iranien lui a pourtant fait comprendre qu'il ne voulait pas lui voir jouer.

Après le vote de la résolution de l'ONU demandant la libération immédiate du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran, les étudiants qui occupent cette ambassade ont rejeté cette demande, affirmant que les détenus seraient jugés pour espionnage. Ils ont également affirmé que la décision de l'ONU avait été prise sous la pression des USA. Rappelons que l'analyse et la tactique des étudiants islamiques a été vivement contestée par le ministre de l'Economie Bani Sadr, qui estime que la poursuite de l'épreuve de force ne peut qu'isoler l'Iran et, à terme, faire le jeu des USA.

Sur l'éventualité d'un départ du Shah des USA, le gouvernement américain semble avoir durci sa position : le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que les USA permettraient au Shah qu'il n'aurait pas trouvé un refuge ailleurs : en même temps, le Pentagone a révélé que désormais 21 navires américains, parmi lesquels les porte-avions Kittu Hawk et Midway sont dans la mer d'Arabie, à 24 heures du détroit d'Ormuz. Cette flotte sert de base à 135 chasseurs qui menacent directement le territoire iranien. L'armée américaine dans cette région est étroitement surveillée par des avions soviétiques qui effectuent des vols de reconnaissance.

A Téhéran, le gouvernement iranien annonce une nouvelle mesure de mobilisation destinée à défendre le territoire contre une intervention américaine : le rappel de plusieurs milliers de réservistes.